

STETKEVYCH Suzanne Pinckney,
The Poetics of Islamic Legitimacy, Myth, Gender, and Ceremony in the Classical Arabic Ode.

Indiana University Press, Bloomington & Indianapolis, 2002.
 ISBN : 978-0253215366

Dans le chapitre intitulé ? Celebration and Restoration, Praising the Caliph, Al-Akhtal and the Umayyad Victory Ode, *The Qasida and Legitimizing Past*⁽¹⁾, l'auteur considère, entre autres, que le poème d'al-Aḥṭal est une allégeance au calife 'Abd al-Malik b. Marwān et que l'échange (le panégyrique contre la robe d'apparat et les autres dons) constitue une reconnaissance mutuelle d'autorité entre le calife et le poète.

La lecture de l'analyse proposée par l'auteur nous a amené à faire les remarques suivantes :

S. Stetkevych affirme (p. 80) que l'époque umayyade était culturellement le moment décisif où le panégyrique avait été efficacement établi comme « véhicule » pour l'expression d'une allégeance politique et d'une légitimité spécifiquement arabo-islamiques ; c'était aussi le moment où le panégyrique de la Ġāhiliyya avait été canonisé comme modèle pour la *qasida* arabo-islamique.

Elle ajoute (p. 81) que les grands poètes de la période umayyade avaient choisi de ne pas suivre le modèle de la *qasida* islamique de l'époque du Prophète et du début des conquêtes.

La question que l'on est en droit de se poser est : les poètes umayyades avaient-ils la latitude de choisir un autre modèle ? En effet, il est établi que la production poétique au début de l'islam était médiocre (cf. à titre d'exemple, ce disait al-Asma'ī, cité par Ibn Qutayba dans la notice consacrée à Ḥassān b. Tābit⁽²⁾).

D'autre part, l'auteur considère (p. 82 et p. 98) que pour les poètes umayyades, l'imitation de leurs prédecesseurs de la Ġāhiliyya leur permettait d'asseoir leur autorité en tant que poètes. Il s'opère alors, ce qu'elle appelle, après Paul Connerton, « une concordance mythique » entre le poète imitateur et le poète imité et entre le dédicataire du poète imitateur et celui du poète imité.

Elle signale plus loin (p. 102) comment la référence constante, l'allusion et l'imitation assurent la survie des chefs-d'œuvre anciens.

Les thèses de l'auteur, dans ce passage, restent malheureusement abstraites ou trop théoriques. La *mu'āraḍa* (réplique) comme technique d'imitation et source d'inspiration poétique aurait pu rendre la démonstration de l'auteur plus concrète et partant plus efficace.

S. Stetkevych affirme en outre (p. 83) que le panégyrique à l'époque umayyade avait une double fonction : confirmer l'autorité de la poésie contemporaine et en même temps préserver, promouvoir et projeter dans l'avenir l'idéologie arabo-islamique. Cette remarque est particulièrement vraie (cf. l'utilisation du patrimoine poétique antéislamique dans les arguments des anti-šū'ūbites, notamment al-Ğāhīz dans son *Kitāb al-'aṣā*).

Passant au cas de la *qaṣīda* d'al-Aḥṭal *ḥaffa l-qatīnu* (p. 88) et en s'appuyant sur l'anecdote qui lui est relative, S. Stetkevych avance que ce poème établit l'autorité et la légitimité du calife 'Abd al-Malik b. Marwān et que la récompense qu'il fait au poète confirme son statut de poète attitré des Umayyades.

Abordant ensuite (dans la même page) la question des séquences qui composent ce poème, l'auteur affirme que celui-ci ne comporte pas de séquence *rahīl* ou plutôt que celle-ci y est présente dans une forme rudimentaire et qu'elle a pour fonction essentielle d'assurer la transition (*tahalluṣ*) entre le prélude élégiaque (*nasib*) et le *madiḥ*. Nous ne partageons pas tout à fait le point de vue de S. Stetkevych sur cette question. Nous pensons en effet que le *rahīl*, qui permet au poète d'exprimer sa *ḥāġa*, peut se présenter, selon l'inspiration du poète, soit sous une forme étendue, incluant, par le biais de la comparaison, les histoires animalières, celle de l'onagre, de l'oryx, etc., soit sous une forme embryonnaire n'excédant pas, parfois, l'emploi de la préposition *ilā* suivie du prénom, du nom ou de la titulature du dédicataire. Lors de la performance du poète ou lors de la lecture, ce *ilā* (ou tout autre forme « rudimentaire » du *rahīl*, pour reprendre ce qualificatif de l'auteur) ne manque pas de déclencher dans l'esprit de l'auditeur ou du lecteur les histoires ou les images, bref, les différents motifs habituels et bien connus de cette séquence. Certes, le *rahīl* assure la meilleure transition qui soit pour aborder la séquence *madiḥ*, mais, quelle que soit son ampleur, il permet avant tout au poète d'exprimer sa *ḥāġa* et, même embryonnaire, il garde sa fonction structurelle (cf. ce que dit l'auteur sur cette question p. 100).

Enfin, S. Stetkevych considère, avec raison (p. 98), que le poème, qui est selon elle subtil et à facettes

(1) Une première version de ce chapitre a été publiée dans le *Journal of Arabic Literature* 28, no. 2 (1997) : 89-122, sous le titre "Umayyad Panegyric and the Poetics of Islamic Hegemony: al-Akhtal's *Khaffa al-Qaṭīnu*" ('Those That Dwelt with You Have Left in Haste').

(2) Ibn Qutayba, *al-ṣīr wa l-ṣū'arā'*, Dār, al-ma'ārif bi-Miṣr, Le Caire, 1966, vol. I, p. 05.

multiples, recèle ou induit une négociation complexe de rang et de statut.

L'auteur rappelle en effet (p. 101) qu'avec la victoire vient l'incorporation d'anciens ennemis dans l'État, ce qui constitue une menace pour la position des alliés de longue date, ce qui était le cas des Taglib.

Rien d'étonnant alors que le poème comporte, comme le signale l'auteur (p. 101), une déclaration de fidélité et d'allégeance.

Dans les pages 105-106, S. Stetkevych montre comment al-Aḥṭal a fonctionnalisé le *fahṛ* et le *hiġā'* pour mieux asseoir ses propres rang et statut auprès des Umayyades, ainsi que ceux de sa tribu.

Le *fahṛ*, notamment grâce, à l'évocation ou au rappel des services rendus aux Umayyades, et le *hiġā'* sont ainsi subordonnés, tant formellement que structurellement, à la *qaṣīda* de *madīḥ*.

Le poète « conseille » (il se dit *nāṣīḥ* (v. 48)) les Umayyades au sujet de Zufar b. al-Ḥārit, le chef qaysite, et il le dénigre auprès d'eux, car ce dernier et sa tribu sont devenus les rivaux d'al-Aḥṭal et des Taglib en matière de faveurs auprès du souverain umayyade.

Dans un chapitre fort intéressant intitulé “Supplication and Negotiation, the Client Outraged, al-Aḥṭal and the Supplicatory Ode”⁽³⁾, Suzanne Pinckney Stetkevych (2002 : p. 110-143) étudie la *lāmiyya* qui ouvre le *dīwān* d'al-Aḥṭal et tente de démontrer que ce poème est un poème de supplication et de négociation.

Si la négociation apparaît comme quelque chose d'évident à la lumière des anecdotes relatives à Yawm al-Bišr et à la partie *'itāb* du poème en question (d'ailleurs l'auteur affirme dès le début du chapitre (p. 114) que « ce que demande al-Aḥṭal avant tout c'est que les Taglib soient rétablis dans leur position comme clients importants des Marwanides », il en va tout autrement pour la tentative de l'auteur de montrer que ce poème d'al-Aḥṭal est un poème de supplication. En effet, la démonstration n'emporte pas toujours l'adhésion du lecteur, et cela pour plusieurs raisons.

D'abord, parce qu'il y a des éléments extra-texuels qui font défaut et dont l'absence nous prive d'une des données essentielles pour une bonne compréhension de poème.

Trois questions, qui ne trouvent pas de réponses, résument la difficulté de travailler sur un poème comme celui-là :

1– Pourquoi al-Aḥṭal fait-il le panégyrique de Ḥālid b. Asid dans le même poème où il fait le *'itāb* du calife 'Abd al-Malik ?

2– Le poète a-t-il déclamé tout le poème devant le calife ou bien s'était-il contenté de réciter la seule partie *'itāb* ?

3– Auquel de ses deux destinataires le poète a-t-il récité sa *qaṣīda* en premier ?

Ensuite, l'auteur établit une comparaison (p. 116) entre le cas d'al-Aḥṭal dans ce poème et ceux d'al-Nābiġā al-Ḏubyānī et de Ka'b b. Zuhayr, qu'elle étudie dans le premier chapitre de son ouvrage. “The comparison of these three qasidas reveals a number of common elements”, affirme-t-elle (p. 116).

Nous pensons, quant à nous, que cette comparaison n'est pas pertinente.

Al-Nābiġā a composé un panégyrique d'al-Mundir que l'on considère habituellement comme une *i'tidāriyya* (un poème d'excuse), la soumission fait partie des éléments dont peut user un poète dans ce type de poème. Quant à Ka'b b. Zuhayr, on sait que sa vie était en danger, après que le Prophète avait déclaré qu'il était permis à tout musulman de le tuer.

Les vers 44 et 51 sur lesquels s'appuie l'auteur pour faire sa comparaison prêtent à discussion. En effet, l'expression *ma'wāka li-man ḥalla wāsi'un* cherche à mettre en valeur l'extrême générosité du dédicataire en suggérant sa capacité d'accueillir et de nourrir un grand nombre d'hôtes (en fait autant qu'il y a) et quels qu'ils soient.

En ce qui concerne le vers 51, dans lequel le poète célèbre la protection du clan umayyade:

أَوْلَئِكَ عَيْنُ الْمَاءِ فِيهِمْ وَعِنْدُهُمْ مِنَ الْخَلِيفَةِ الْمَنْجَاهُ وَالْمُتَحَوَّلُ

Signalons ici cet autre, qui n'est pas sans nous rappeler ce vers 51. Il figure dans le panégyrique adressé à Bišr b. Marwān. Il s'agit du vers 19 du poème 20 (cf. *Ši'r al-Aḥṭal*, éd. Qabāwa, p. 227) :

إِذَا بَلَغَتْ بِسْرٌ ابْنَ مَرْوَانَ نَاقَتِي سَرَّتْ خَوْفَهَا نَفْسِي وَنَامَتْ هُمُومُهَا

Il est tout à fait possible que ce vers fasse allusion à des événements anciens. Nous pensons à ce qui s'était passé après qu'al-Aḥṭal avait satirisé les Anṣār. La menace du calife Mu'āwiya de couper la langue du poète, avait contraint ce dernier à fuir et à se cacher; elle l'avait amené, à plusieurs reprises, à demander au prince Yazid b. Mu'āwiya d'intercéder pour lui auprès de son père pour qu'il lève sa sanction. Le lecteur trouvera des contenus identiques à celui de ce vers dans cinq poèmes adressés à Yazid et un adressé à al-Walid - le poème 24 -, (voir dans l'édition Qabāwa citée supra le poème 9, v. 15, 16, 17, p. 78; le poème 14, v. 43, 44,

(3) Lire l'historique des différentes versions de ce chapitre à la page 342.

45, 46 et 47, p. 129-130; le poème 24, v. 21, 22, 23, 24 et 25, p. 177-178; le poème 31, v. 27, 28 et 29, p. 214); le poème 32, v. 13 au v. 24, p. 219-220) et le poème 49, v. 24 au v. 28, p. 302-303).

D'ailleurs, l'auteur reconnaît (p. 119) que la situation d'al-Aḥṭal est différente de ses prédécesseurs, car, précise-t-elle, il n'est pas l'accusé mais l'accusateur. Elle le reconnaît aussi (p. 120) lorsqu'elle écrit : « al-Akhtal utilise la qasida 'afā Wāsitūn min..., pour défier publiquement l'autorité marwanide et mettre en doute leur légitimité et ceci à cause de leur échec dans la protection de leurs clients Taḡlibī. »

Il y a là une contradiction avec ce qu'elle écrit (p. 111) au sujet de l'auto-humiliation (self-abasement) d'al-Aḥṭal.

De même, nous considérons, selon les propres critères de l'auteur, qu'il n'y a pas de soumission exprimée dans ce poème.

En effet, selon S. Stetkevych (cf. p. 117), la soumission se manifeste au niveau lexical par l'emploi des termes « étranger », « réfugié » pour décrire le suppliant; or al-Aḥṭal n'était ni l'un ni l'autre dans ce poème.

Toujours au niveau lexical, la soumission est également exprimée, selon l'auteur, par l'emploi des mots, « havre », « refuge », « clémence » et « générosité » pour décrire le *mamduḥ* (dédicataire). Nous pensons qu'il n'y a là rien d'exceptionnel et que ces termes reviennent très souvent dans les panégyriques.

Enfin, l'auteur indique que la soumission s'exprime par la sollicitation de la clémence, or al-Aḥṭal ne la sollicite pas dans ce poème justement.

D'autre part, dans le passage consacré à la séquence *rahīl*, l'auteur affirme (p. 133) que celui-ci est double. Selon elle, la première partie court du vers 25 au vers 31, et la seconde du vers 32 au vers 43.

Nous ne pensons pas que le *rahīl* soit double dans ce poème, car l'analyse montre qu'il traite de deux éléments constitutifs de cette séquence, à savoir : l'espace (le désert) et la monture. Comme le spécifient Ibn Qutayba (*Al-ṣīr wa l-ṣuāarā'*, Dār al-ma'ārif bi-Miṣr, Le Caire, 1966, vol. I, p. 75) et Ibn Rašiq (*Al-'Umda fī mahāsin al-ṣīr wa ḥādībīh*, Maṭba'at al-Kitāb al-'arabī, Dimašq, 1994, p. 399, 2^e édition).

Par ailleurs, S. Stetkevych écrit (p. 135) que les chamelles ont apporté devant les Umayyades (à qui se réfère ce mot ici ? Au gouverneur ? Au calife ?) leurs péchés contre les Taālib. Elle ajoute que le poète « al-Aḥṭal, est devant eux, les confrontant avec leur transgression contre sa tribu », et la dangereuse traversée du désert, la caravane chargée, sont donc une expression de la charge psychologique du client outragé. Par *ḥāgāt tiqāl* nous entendons, quant à nous, des « requêtes graves », autrement dit, la demande d'aide que formule al-Aḥṭal.

Dans ce passage, l'auteur parle des péchés des Umayyades contre la tribu d'al-Aḥṭal et épouse ses thèses. Il nous semble que l'éclairage historique montre que les Umayyades n'avaient aucune responsabilité dans ce qui est arrivé à al-Biṣr. Les seuls coupables, à notre avis, sont les Sulaym et ... al-Aḥṭal lui-même qui, par sa satire, avait provoqué l'ire d'al-Ğāhhāf. Rappelons ici que l'expression *ḥawāmilu hāgātin tiqālin* figure dans le vers qui assure la transition entre la séquence *rahīl* et la séquence *madiḥ* que le poète compose à la gloire de Ḥālid b. Asīd (lire *infra*).

Un peu plus loin (p. 137), S. Stetkevych signale l'opposition ou le contraste entre la stérilité de l'espace désertique traversé par le poète, lors du *rahīl*, et l'espace qu'il décrit dans les vers consacrés au nuage pluvieux. Cette observation est très importante. En effet, ce contraste est une constante dans les panégyriques qui comportent une séquence *rahīl*.

Nous avons en effet une absence quasi-totale de l'eau (c'est là une des caractéristiques du désert) dans cette séquence et une présence abondante d'eau dans la séquence *madiḥ* dans laquelle les poètes évoquent très souvent les dons des dédicataires avec des termes aquatiques. Cf. ici : وَكَفَاكَ غَيْثٌ لِلصَّاعِلِيكَ مُرْسَلٌ.

Dans ce même passage, S. Stetkevych compare la description des précipitations provoquées par le nuage pluvieux, avec la dernière séquence de la *mu'allaqā d'Imru' al-Qays*. Il nous semble que nous avons affaire là à deux cas de figure quelque peu différents. En effet, la pluie et l'orage dont elle résulte, chez ce dernier poète, sont destructeurs et non bénéfiques, comme c'est le cas chez al-Aḥṭal. Le point de vue de S. Stetkevych est d'autant moins pertinent que bien qu'elle considère cette partie comme un *du'ā'* (invocation), elle le compare à une narration. Or ce sont là deux actes de parole qui induisent des sens différents.

La particularité de ce poème est qu'il a deux destinataires. Nous savons par le texte lui-même (v. 43 et 44) que le dédicataire du panégyrique qu'il contient est le gouverneur umayyade Ḥālid b. Asīd. Nous savons aussi que le poète s'adresse au calife 'Abd al-Malik dans la dernière séquence (le *'itāb*).

Si nous comprenons les raisons pour lesquelles le poète fait le *'itāb* du calife, il nous est, en revanche, plus difficile de savoir, de façon catégorique, ce qu'attendait le poète de son dédicataire Ḥālid b. Asīd.

L'auteur affirme que le poète s'adresse à lui pour qu'il joue l'intermédiaire entre lui et le calife, afin que celui-ci paye le prix du sang de ses contribuables morts lors de Yawm al-Biṣr (p. 141). Rien n'est moins sûr, et cela pour plusieurs raisons.

La première est qu'al-Aḥṭal n'avait pas besoin d'intermédiaire pour aller dire ce qu'il avait à dire au calife.

La deuxième est que le verbe à l'impératif *fa-sā'il* ne s'adresse pas, à notre avis, à Ḥālid b. Asīd. Nous pensons que le poète s'adresse à lui-même dans cette phrase, usant ainsi du procédé classique dans la poésie arabe ancienne qui consiste à parler de soi à la deuxième personne du singulier.

La troisième raison est qu'il n'y a rien dans les anecdotes citées par l'auteur ni dans le poème lui-même qui permette d'affirmer qu'al-Aḥṭal s'est adressé au gouverneur Ḥālid b. Asīd pour qu'il intervienne auprès des Umayyades afin qu'ils payent le prix du sang des Taḡlibites tués lors de Yawm al-Bišr. Le poète ne présente pas sa requête par le truchement de Ḥālid b. Asīd, mais il l'adresse directement au calife lui-même, comme nous l'avons montré.

Lammens, qui s'est certainement appuyé sur la relation des événements de Yawm al-Bišr faite par Ibn al-Atīr (*Al-kāmil fī al-tārīh*, [Dār Ṣādir/Dār Beyrouth, Beyrouth, 1965, p. 319-322] et par Yāqūt (*Mu'ġam al-buldān*, [Dār Ṣādir/Dār Beyrouth, Beyrouth, 1955, vol. I, p. 427]), évoque dans sa série d'articles intitulée « Le chantre des Umayyades » (*Journal asiatique*, novembre-décembre 1894) les événements d'al-Bišr. Il relate dans ces termes la réaction du poète après le départ des assaillants: « De Bišr, il [al-Aḥṭal] courut à Damas. Il se présenta au calife, couvert du grossier vêtement de l'esclave, souillé de sang et de boue, et improvisa la longue qasida qui ouvre son divan. Prince, disait-il:

Čahħaf vient de commettre à Bišr, un attentat que nous dénonçons à la vindicte divine... »

En nous fondant sur ces éléments extra-textuels, nous émettons les hypothèses suivantes:

Première hypothèse: Al-Aḥṭal, couvert de sang et de boue, se rend directement chez le calife et improvise ce poème.

Seconde hypothèse: Al-Aḥṭal récite à Ḥālid b. Asīd le poème, avant d'aller le déclamer devant le calife à Damas.

Al-Bišr, la localité où eut lieu le massacre des Taḡlib, est située plus près de Damas que d'al-Baṣra, ville dont Ḥālid b. Asīd était le gouverneur. La description du poète et le fait que Damas soit plus près d'al-Bišr, militent en faveur de la première hypothèse qui semble la plus plausible. Elle montre clairement que le poète va narguer le calife. Cela fait que notre vision d'al-Aḥṭal dans cette situation est totalement différente de celle de Stetkevych.

Alors, que demande le poète à son dédicataire, s'il ne lui demande pas d'intervenir auprès du calife et de la famille régnante? Autrement dit, que faut-il entendre par « *ḥawāmilu ḥāġātin tīqālin* »? Disons-le

encore une fois, rien dans le texte ne nous permet de répondre d'une manière catégorique à cette question. Nous formulons là encore deux hypothèses: en échange de son panégyrique, al-Aḥṭal demande à son dédicataire un contre-don important et ce en raison du malheur qui l'a frappé, lui et ses contribuables; le poète demande à son dédicataire de prendre part au paiement du prix du sang. Nous pensons que la réputation d'homme extrêmement généreux de Ḥālid b. Asīd n'est pas étrangère au choix d'al-Aḥṭal d'en faire le dédicataire de son panégyrique dans ces circonstances.

Mohamed Bakhouch
IFPO - Université de Provence